

Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France – Mai 2023

Lors du CSE du 27 avril, la CGT a proposé une résolution : « Les élu.es du CSEE réunis ce jour, jeudi 27 avril 2023, demandent à ce que soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CSEE en mai 2023, le remplacement par FO-COM de (...) à la commission ASC ».

Sur un tract largement diffusé, la CGT a affirmé : « Lors d'une soirée organisée par le CSEE DO IDF, le Président de la commission ASC a eu un comportement particulièrement déplacé envers deux apprentis. Elles en ont fait part à la direction. Cette dernière a diligenté une enquête qui a conduit à une sanction disciplinaire ».

N'ayant pas eu accès au dossier d'enquête, ni au dossier disciplinaire, les élus Cfdt et CGC se sont abstenus. La CGT et SUD ont voté « Pour », FO a voté « Contre ». Pour rappel, le bureau du CSEE (organe de gestion) est composé d'élus FO, CGT et SUD.

La Cfdt condamne toute forme de violence et de harcèlement. Si ces agissements intolérables sont confirmés, nous demandons à FO de prendre ses responsabilités et de remplacer son élu.

6 salariés du SI de Parnasse quittent le périmètre

6 salariés de Parnasse en charge du SI rejoindront en juillet, les équipes de la DTSI afin de mettre en commun les ressources et uniformiser les techniques. Orange n'envisage pas de problème d'intégration des salariés dans leur nouvel environnement et refuse donc de prendre des mesures de prévention.

Les élus déplorent la méthode Coué de la direction, « tout va bien se passer, tout va bien se passer... » qui n'augure en général, rien de bon !!!

Pour la Cfdt, les changements de lieu de travail (Istres-Moulineaux vers Arcueil), d'équipe et de périmètre CSE* impacteront fortement les conditions de travail et demande en conséquence l'ouverture d'une négociation pour l'accompagnement des salariés.

Bilan de la mise en oeuvre de la DSG Direction des Services Généraux

Nous sommes à l'heure du bilan suite à la création de DSG qui avait pour objectifs selon Orange, le renforcement des collectifs de travail, l'harmonisation des process et aussi socialement, la reconnaissance des salariés qui étaient les « oubliés » dans leurs anciennes entités.

Le bilan est mitigé puisque les résultats présentés en CSSCT** sont les suivants :

? 47 % des salariés ne se sentent pas associés dans la co-construction et la mise en oeuvre de la nouvelle direction et son équipe.

? 53 % des salariés ne se sentent pas écoutés dans le cadre du projet.

? 61 % des salariés déclarent que leur charge de travail (surcharge) a évolué.

Parmi les verbatim des salariés, nous notons la mise en évidence de la surcharge de travail, les inquiétudes sur le manque de ressources, le manque de reconnaissance et d'autonomie. Ils souhaitent également une clarification et harmonisation des outils et process.

Force est de constater que les objectifs fixés dans le cadre du projet, ne sont pas atteints à date. La Cfdt a demandé un nouveau bilan dans 6 mois.

Rapport 2022 des médecins du travail

? L'accélération des projets de réorganisation et les projets traités dans des délais restreints sont source d'inquiétude.

? Surcharge de travail suite aux départs de collègues (TPS, retraite).

? Les périmètres de certains managers augmentent et se complexifient (management multisites, télétravail et éloignement du collectif).

? Situation de sous-charge de travail conséquence de l'augmentation de la sous-traitance, plus ou moins bien vécue par les salariés.

? Vigilance sur les fonctions RH et la surcharge de travail.

? Disparition des métiers « simples » adaptés aux salariés dont les capacités sont altérées.

Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France – Mai 2023

Documents

[Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France – Mai 2023](#)